

**CLÉS
POUR
INVENTER**

**LE PROJET
MÉTROPOLITAIN
DU GRAND
PARIS**

Contribution
du Conseil scientifique
de l'Atelier International du Grand Paris

1

**CONTRIBUTION DES 14 ÉQUIPES PLURIDISCIPLINAIRES
DU CONSEIL SCIENTIFIQUE DE L'AIGP**

● AGENCE FRANCOIS LECLERCQ / ATELIER LION & ASSOCIES / AGENCE MARC MIMRAM ● ANTOINE GRUMBACH ET ASSOCIES ● MVRDV avec AAF et ACS ● STAR STRATEGIES + ARCHITECTURE ● DPA, DOMINIQUE PERRAULT ARCHITECTURE ● ATELIER ROLAND CASTRO, SOPHIE DENISSOF ET ASSOCIES / SILVIA CASI ● STUDIO 014_BERNARDO SECCHI et PAOLA VIGANO ● FGP + TER ● BMCA, BRES + MARIOLLE ET CHERCHEURS ASSOCIES ● LIN, FINN GEIPEL + GIULIA ANDI ● LES URBANISTES ASSOCIES / DEVILLERS ET ASSOCIÉS ● AGENCES ELIZABETH ET CHRISTIAN DE PORTZAMPARC ● SEURA ARCHITECTES (D.MANGIN / M.WIEL / MH. SIMONPOLI) ● TVK TREVELO ET VIGER-KOHLER / ACADIE / GÜLLER GÜLLER / BAS SMETS

JUIN 2014

SOMMAIRE

- 3 Préambule**
- 7 Inventer le Projet permanent du Grand Paris**
 - Clé 1__Du projet en amont, au Projet permanent
 - Clé 2__De la recherche de cohérence, au scénario du changement
- 11 Pour une métropolisation raisonnée**
 - Clé 3__Une métropole européenne mondiale
 - Clé 4__Vers l'Eco-métropole
 - Clé 5__Grand Paris des habitants
- 17 Du programme aux scénarios actifs**
 - Clé 6__Penser conjointement habitat, activités, déplacements et Culture
 - Clé 7__Intégrer les mutations de la ville existante au scénario du changement
 - Clé 8__Articuler action foncière et aménagement de l'espace public métropolitain
 - Clé 9__Combiner les échelles de la métropole
 - Clé 10__Mailler les réseaux pour garantir l'accessibilité de tous
 - Clé 11__Inventer les nouvelles figures de la centralité
- 25 Clé 12__Penser les territoires comme des systèmes ouverts et complémentaires**

PRÉAMBULE

L'évolution de la métropole parisienne est un sujet majeur pour notre pays.

C'est le territoire au plus grand potentiel de développement économique, technique, culturel et social, mais aussi le territoire où le gâchis écologique est le plus grave. En maints endroits, il offre des lieux privilégiés mais le déséquilibre entre le centre et l'immense périphérie fixe les ségrégations sociales et les aggrave par les distances et les barrières.

Aujourd'hui la conscience de cette réalité est largement partagée entre les habitants et les élus, l'attente est grande. Mais les efforts qui sont en cours n'y répondent pas encore.

Ni la construction du métro souterrain, ni le slogan « Grand Paris », ni même la création de la nouvelle entité politique métropolitaine ne sont suffisants pour faire face à ces grands blocages. Les logements attendus par milliers chaque année ne sont pas construits alors que les habitants et les bâtisseurs attendent.

L'espace public, qui devrait pourtant consacrer la compréhension de l'ensemble, reste recoupé, discontinu, souvent illisible, parfois non respecté.

Le Grand Paris est un vertige.

On parle souvent de la complexité administrative et on est frappé par le cloisonnement de travail entre les « concessionnaires » autant qu'entre les services publics compétents qui entretiennent, transforment et développent le système métropolitain et ses réseaux. Chacun a son budget, son calendrier et son plan autonome. Nous voyons apparaître des ouvrages distincts sans que des plans d'urbanisme ne les rassemblent pour penser en périphérie des qualités de vie alternatives à celles qui ont été offertes au centre.

Il faut pour cela un ensemble de projets convergents dans une vision partagée.

Transversaux, ces projets et des méthodes neuves doivent répondre réellement aux dysfonctionnements de la métropole, aux inégalités territoriales et sociales, aux enclavements et ségrégations, au gâchis des longues distances et à l'air irrespirable.

Ces projets et méthodes doivent enrichir la métropole dans son attraction, sa mobilité, sa capacité à accueillir et à se transformer.

Nous sommes convaincus qu'un Atelier du Grand Paris est nécessaire.

Parce que l'AIGP est un lieu de réflexion, de confrontation, de communication, il doit susciter et contribuer à orienter cette vision dans un travail avec les habitants et les élus locaux, l'État, la Région, la future entité métropolitaine.

Dans ce grand chantier à l'œuvre sur la métropole, l'AIGP est en position d'établir une forme d'attention et d'analyse spatiale, écoutant la réalité économique et sociale pour proposer les scénarios alternatifs qui répondent à la réalité vécue et la transforment.

L'Atelier International du Grand Paris est une institution inédite, dans sa forme et de par les compétences de ses membres. Comme toute institution parallèle, elle est fragile mais essentielle, car elle produit une pensée libre, indépendante.

Si les 14 équipes de son Conseil scientifique sont conduites par des architectes urbanistes, chacune des équipes associe des experts de tous champs disciplinaires. On peut dire que l'interdisciplinarité caractérise le fonctionnement de l'AIGP et confère à ses productions une vision très large et transversale des enjeux métropolitains du Grand Paris. Par la pratique internationale de son Conseil scientifique, l'AIGP permet des regards croisés sur d'autres métropoles notamment européennes, favorise les partages d'expériences et participe au rayonnement de la Métropole du Grand Paris.

Dans une lettre adressée le 8 avril 2014 au Président de la République, les 14 équipes se proposaient de verser au débat une première contribution collective.

La présente contribution, « 12 clés pour inventer le Projet métropolitain du Grand Paris », résulte à la fois des multiples expériences des équipes et de la capitalisation de leur production au sein de l'AIGP, depuis sa création – suite à la consultation de 2008 – jusqu'aux derniers travaux conduits en 2012 et 2013 : « Habiter le Grand Paris » et « Les systèmes métropolitains du Grand Paris ».

Cette contribution a deux ambitions. Elle vise en premier lieu à exprimer un point de vue collectif quant aux enjeux - tant sur le fond que sur le processus d'élaboration - auxquels doit répondre le Projet métropolitain. Seconde ambition, elle constitue en quelque sorte une « offre de services » collective des équipes réunies dans l'AIGP.

12 CLÉS POUR INVENTER LE PROJET MÉTROPOLITAIN DU GRAND PARIS

L'AIGP, à travers ces 12 clés, propose de participer activement au Projet métropolitain du Grand Paris, soit :

- Inventer un processus de « projet permanent », en proposant des outils de dialogue entre les acteurs et les échelles du projet (clé n°1), préconisant le scénario du changement plutôt que celui de la recherche de cohérence (clé n°2).
- Contribuer à la définition d'une métropolisation raisonnée, pour faire converger la perspective d'un Grand Paris, métropole européenne mondiale (clé n°3), avec celle d'un Grand Paris Eco-métropole (clé n°4) et celle d'un Grand Paris des habitants (clé n°5).
- Initier des formes inédites de stratégies d'intervention sur les territoires, à travers des scénarios actifs pour penser conjointement habitat, activités et déplacements (clé n°6), pour intégrer les mutations de la ville existante au scénario du changement (clé n°7), pour articuler action foncière et aménagement de l'espace public métropolitain, (clé n° 8), pour combiner les échelles de la métropole (clé n°9), pour garantir l'accessibilité de tous en maillant les réseaux (clé n° 10), pour créer les nouvelles figures de la centralité à l'écoute du «local métropolitain» (clé n°11).
- Penser les territoires comme des systèmes ouverts (clé n° 12), afin de mieux articuler l'action collective organisée autour des lieux avec la montée en puissance des flux induits par la métropolisation.

LE PROJET MÉTROPOLITAIN DU GRAND PARIS

12 CLÉS

INVENTER LE PROJET PERMANENT DU GRAND PARIS

1

Du projet en amont, au Projet
permanent

2

De la recherche de cohérence,
au scénario du changement

POUR UNE MÉTROPOLISATION RAISONNÉE

3

Une métropole européenne
mondiale

4

Vers l'Éco-métropole

5

Grand Paris des habitants



DU PROGRAMME AUX SCÉNARIOS ACTIFS

6

Penser conjointement
habitat, activités, déplacements
et Culture

7

Intégrer les mutations de la ville
existante au scénario
du changement

8

Articuler action foncière
et aménagement de l'espace
public métropolitain

9

Combiner les échelles
de la métropole

10

Mailler les réseaux pour
garantir l'accessibilité de tous

11

Inventer les nouvelles figures
de la centralité

12

Penser les territoires
comme des systèmes ouverts
et complémentaires

INVENTER LE PROJET PERMANENT DU GRAND PARIS

Produire un Projet métropolitain constitue un exercice singulier :

En premier lieu, parce qu'au-delà de l'exigence posée par la loi, il ne s'agit pas seulement de produire le cadre d'action d'une institution inédite : la Métropole du Grand Paris. On ne peut se limiter à cela. L'ambition doit être plus importante : donner du sens à l'action collective sur le territoire métropolitain, dans la diversité de ses parties prenantes.

En second lieu, parce que les échelles considérées, la complexité des enjeux imposent d'innover à la fois dans les contenus et dans les processus, tout particulièrement à ce stade de la démarche Grand Paris. Le Projet métropolitain doit apporter une « valeur ajoutée » aux productions déjà réalisées (le Schéma Directeur de la Région Île-de-France, le projet Nouveau Grand Paris, les Contrats de Développement Territorial...), et contribuer à éclairer les productions à venir : PLU métropolitain, Plan métropolitain pour l'habitat...

En cela, inventer le Projet métropolitain exprime l'exigence et l'ambition de renouvellement du mode habituel de planification territoriale et de ses productions attendues : la vision et la cohérence.



DE LA VISION EN AMONT, AU PROJET PERMANENT

Dans le contexte métropolitain du Grand Paris, les modes de faire habituels, tant de la planification que du projet urbain –c'est-à-dire la construction séquencée et linéaire de l'action collective entre diagnostic/ orientations/programme/phasage– ne sont plus adaptés.

Le Projet métropolitain ne peut se limiter à formaliser l'énoncé vertueux des grandes orientations consensuelles ou à l'inverse, à faire la somme des projets en cours. On ne peut plus aujourd'hui imaginer produire en quelques mois les orientations qui structureront l'action sur le Grand Paris pour une décennie ou plus. Le Projet doit constituer l'exercice collectif –sans cesse remis en chantier– d'énonciation du sens de l'action collective, de fabrication des convergences entre les parties prenantes.

Si l'on s'inscrit dans cette perspective de Projet permanent, lors de la période de préfiguration, on ne peut donc se contenter d'établir un «diagnostic». Il ne s'agit pas pour autant de prétendre «boucler» le Projet. L'enjeu consiste à mettre en place les conditions pour garantir cette élaboration collective du sens métropolitain, s'agissant notamment des dispositifs de dialogue entre les acteurs et les échelles du Projet et des modalités d'interaction entre la connaissance et l'action.

CLÉ 2

DE LA RECHERCHE DE COHÉRENCE AU SCÉNARIO DU CHANGEMENT

On pourrait attendre du Projet métropolitain, parce qu'il est global, la mise en cohérence des programmes et des actions sur le territoire métropolitain : les projets locaux en matière d'activités de bureau sont-ils réalistes ? La programmation en logement correspond-elle aux objectifs globaux ? L'investissement sur des territoires créateurs de richesses, aura-t-il un impact sur le développement de territoires plus fragiles ?

Toutes ces questions sont légitimes. Pour autant, ce n'est pas le Projet métropolitain qui produira la cohérence attendue. L'incertitude qui caractérise notre époque, la complexité du système d'acteurs propre à la situation métropolitaine, rendent une telle recherche de cohérence illusoire. Davantage que la cohérence absolue, ce que l'on peut attendre du Projet métropolitain, c'est qu'il explicite le processus d'ajustements dans le temps et dans l'espace qui sera à même de réduire les contradictions et de faciliter les convergences entre les projets ou entre les territoires.

À ce stade de l'avancée de la démarche Grand Paris, l'élaboration du Projet métropolitain pourra contribuer à rendre plus efficace l'action collective s'il met en relation en continu deux registres, celui de la vision, de la mise en perspective de l'avenir de la métropole et celui du « scénario du changement ». Autrement dit, quelle métropole voulons-nous et par quel chemin souhaitons-nous progresser ? C'est en associant en permanence ces registres du « Quoi » et du « Comment » que le Projet métropolitain pourra avoir une réelle valeur ajoutée.

POUR UNE METRO- POLISATION RAISONNÉE

Dans le processus d'élaboration du Projet métropolitain, l'énonciation d'une vision est indispensable. Il s'agit bien de répondre à la question : quelle métropole voulons-nous ?

Pour aborder cette question, il faut d'abord en prendre acte : le Grand Paris exprime un changement de donne, celui induit par la métropolisation. Il ne s'agit plus aujourd'hui « d'être pour ou contre ». Toute l'ambition collective doit être mise au service d'une perspective : « raisonner » ce processus de métropolisation qui, compte tenu de la prégnance des flux de tous ordres, intègre et disloque, tout à la fois, les territoires du Grand Paris.

Cette ambition d'une métropolisation raisonnée n'oppose pas l'objectif d'une métropole mondiale à celui d'une métropole pour ses habitants ou à celui d'une métropole soucieuse de ses ressources. Elle ne passe pas non plus par une simple juxtaposition de ces trois objectifs. Elle exige de les revisiter en permanence, pour en réduire les contradictions et en garantir la compatibilité.

C'est là tout le sens du Projet métropolitain.

Le Projet métropolitain peut être un élément décisif pour construire un destin commun aux habitants du Grand Paris. Un outil de « construction sociétale ».

Confronté aux difficultés à piloter les grandes mégapoles imbriquées dans une mondialisation économique débridée, il s'agit de redonner au politique la capacité de maîtriser la trajectoire humaine de cette ville-monde. Le Projet permanent, itératif, mixant les échelles et les acteurs fonde la démarche proposée et permet de rassembler les énergies multiples, encore trop éparpillées et isolées, du territoire métropolitain.

Alors pour fédérer, au-delà de cette méthode clairement évolutive, le Projet métropolitain doit se forger une vision claire de sa destinée, un horizon à atteindre, une représentation précise du futur souhaité. Immergés dans le contexte mondial, européen, français, les millions de citoyens qui forment malgré tout une communauté de destin et les forces vives doivent pouvoir s'engager dans ce processus, s'appropriier les enjeux, exprimer leurs volontés, adhérer et contester les contenus du Projet. Débattre, agir, concevoir le Projet in itinere

nécessite cette « délibération » initiale sur le sens commun du Projet, sur son horizon, sa vocation, le dessein à long terme du Grand Paris métropolitain et de ses habitants. Le Conseil scientifique de l'AIGP considère, de par sa mission - le travail réalisé par les équipes à toutes les échelles et sur l'ensemble des enjeux traités - et de par les expertises multiples mobilisées, être en situation de nourrir ce débat dont élus, institutions, organismes techniques et toutes les forces vives du Grand Paris doivent se saisir.

Sans définition claire de cet horizon, le projet serait condamné à louvoyer, soumis aux conjonctures, aux jeux d'influences, à la tyrannie du monde contemporain où l'immédiateté, la dictature de l'urgence et le compte Twitter font office de boussole un peu folle. A l'instar des deux grands exemples de Projets métropolitains de l'ère moderne qui ont marqué l'histoire et la géographie parisienne, celui de Haussmann-Napoléon III et celui de Delouvrier-De Gaulle, il s'agit tout autrement d'appriivoiser le temps court de l'économie et du social pour les mettre au service du temps long de la ville et de la vie des générations de citoyens qui la construisent.

Pour l'Atelier, cet horizon doit se construire autour de la confrontation de trois grandes idées qui sont constitutives de cette nouvelle ambition et qui doivent pourvoir forger ensemble une Éco-métropole mondiale et citoyenne.

CLÉ 3

UNE MÉTROPOLE EUROPÉENNE MONDIALE

Le premier paradigme, c'est l'ADN du Grand Paris Métropolitain, son histoire, son héritage, ce qui fait sa force incomparable, cette formule exceptionnelle, Paris-Capitale de la France et Ville-Monde. Cette double identité, inédite, inscrite depuis près de 1000 ans dans un État nation, et depuis des centaines d'années au cœur des mondialisations successives de l'ère moderne, n'a pas d'équivalent et constitue un patrimoine, un atout majeur dans le contexte actuel : première destination touristique mondiale et ville hyper-médiatisée, pôle évènementiel majeur, lieu de rayonnement culturel, siège de grandes entreprises mondiales, concentration de filières industrielles et tertiaires diversifiées et de recherche fondamentale et appliquée, présence d'un Hub aéroportuaire majeur en Europe et au cœur d'un réseau à grande vitesse connecté à l'*hinterland* français et aux grandes régions économiques européennes. La signature économique de Paris Région est sans équivalent, résiliente, polyvalente, en capacité d'absorber les bouleversements produits par les transformations accélérées de l'économie mondiale.

Loin d'un « Paris Bashing » en vogue, les atouts du Grand Paris sont immenses avec des porte-drapeaux liés profondément à ses ressources et son histoire. Encore faut-il reconnaître cette identité mondiale et bâtir une stratégie de renforcement de ces qualités plutôt que plaquer des concepts économiques venus d'ailleurs, inadaptés à notre territoire, dignes de la théorie de la machine à café et de clusters parachutés. Il n'y pas de clusters, cloisonnés dans leurs spécialisations, sur le territoire du Grand Paris. Il y a une grande Mégapole universelle qui parle au monde, qui résonne avec l'armature économique et territoriale française et qui ancre l'Europe dans une modernité propre, fidèle aux valeurs sociales et humaines du continent.

CLÉ 4

VERS L'ÉCO-MÉTROPOLE

Le deuxième paradigme pose l'immense question de la soutenabilité de l'activité humaine sur terre et de sa « déclinaison » métropolitaine. Inséparables enjeux car l'urbain devient dominant à l'échelle mondiale, la rareté de toutes les ressources naturelles effaçant la délimitation entre ville et campagne. C'est surtout un défi extraordinaire: réinventer un mode de vie compatible pour les femmes et les hommes, qui préserve la planète autant qu'il les préserve eux-mêmes.

Loin des climato-sceptiques, déclinant un discours mensonger de sacrifice de notre économie à l'aune de la question écologique, pendant que les autres continueraient à épuiser la planète, il s'agit d'abord de protéger la vie, celle de chacun d'entre nous, en tout premier lieu notre intégrité physique: pollutions, maladies, déséquilibres physiologiques, atteintes aux capacités cognitives et psychologiques, le mode de vie citadin actuel, Grand Paris compris, devient pour beaucoup difficilement supportable.

Le combat pour l'équilibre de la vie citadine et pour l'équilibre de la biosphère planétaire ne font qu'un. On ne peut les dissocier et cela demande une révolution mentale et culturelle: moins des citoyens, maintenant disponibles et pour une bonne part engagés, mais plutôt des décideurs, des institutions, des organisations collectives qui bloquent souvent ce chantier décisif. Et loin d'être un sacrifice économique, il s'agit, par la sobriété, d'abaisser les coûts de fonctionnement de l'activité en métropole, de réduire toutes les factures d'énergie, d'eau, de matières premières, mais également les factures sanitaires et sociales. Il s'agit d'atteindre une efficacité écologique indispensable pour fortifier l'économie du Grand Paris.

Recyclage, économie circulaire, transition voire rupture énergétique, stratégie environnementale, relocalisation, amplification des externalités positives de la concentration urbaine et réduction des déséquilibres qu'elle génère, les combats sont multiples. Ils changent d'échelle et de nature. Comment passer d'une politique de développement durable, affichage segmenté de diverses actions dont la multiplication des éco-quartiers constitue le symptôme épuisé, à une Stratégie Universelle, complètement intégrée au Projet et qui fonde de manière décisive l'Éco-métropole du Grand Paris?

CLÉS

GRAND PARIS DES HABITANTS

La ville a inventé la démocratie qui s'est diffusée à toutes les échelles d'organisations collectives, devenant le modèle dominant pour la grande majorité de l'humanité. Mais, à présent, ce modèle doit se réinventer en particulier dans le monde occidental qui est confronté à une véritable déprise démocratique, un recul de la conscience citoyenne et du sentiment collectif de pouvoir, par la décision politique, influencer sur le cours des choses. C'est vrai à l'échelle de la France et de l'Europe mais c'est, au sein du territoire national, vrai en tout premier lieu en Île-de-France, les autres grandes villes ayant depuis la décentralisation trouvé peu ou prou une forme lisible de gouvernement d'agglomération. Tous les efforts engagés depuis une dizaine d'années visent à redonner cette marge de manœuvre aux représentants du peuple pour agir sur le sens du mouvement métropolitain et réduire les dysfonctionnements urbains qui dégradent la qualité de vie des franciliens.

Autant dire qu'au-delà des changements administratifs et institutionnels qui rencontreront inéluctablement le scepticisme populaire du moment, le Projet est l'objet de la réforme qui, dès à présent, peut engager la refondation démocratique du Grand Paris.

Il faut donc pour cela qu'il soit un sujet de discussion, de préoccupation, un objet identifié par les citoyens, un vecteur de transmission des messages, demandes, peurs et espoirs de chacun, en bref, que chacun puisse croire au Projet, forge son Projet métropolitain et qu'il puisse le partager, le confronter, que progressivement émerge un espace public du Projet métropolitain.

Le quotidien, la qualité de vie, l'hospitalité, le confort, la proximité, de nombreuses valeurs et concepts ont été défendus, ici et ailleurs, pour faire entendre une vision « humaine » du fonctionnement métropolitain, une vision qui part de l'angle de vue des citoyens, qui répond à leurs besoins et à l'évolution constatée des modes de vie. L'implication directe ou médiatisée des citoyens dépend de la capacité du système de fabrication du Projet à les entendre, les écouter, les faire réagir.

Des outils aux méthodes, de l'engagement des élus pour mettre en débat, de la mobilisation des acteurs associatifs, universitaires, chercheurs, des corps intermédiaires (syndicats, entreprises), de l'utilisation des technologies numériques aux réseaux sociaux, des conférences de consensus à la création d'universités populaires du Projet, toutes les capacités à créer cet espace public sont à utiliser.

Mais pour réussir cette entreprise et atteindre l'objectif d'une réappropriation générale du processus démocratique de décision jusqu'aux citoyens, deux conditions sont indispensables :

L'urgence : le scepticisme démocratique et l'acuité des crises vécues par les citoyens (logement, transport, emploi...) imposent de produire vite des réponses (même très partielles) aux aspirations exprimées. Le projet n'est pas un long moment d'élaboration puis de mise en œuvre, il est permanent aussi parce qu'il doit construire en chemin sa crédibilité démocratique par l'adaptation des mesures prises aux situations vécues par les habitants.

Le projet pour tous, l'inclusion : le niveau d'inégalités sociales, de ségrégation urbaine, atteint dans un certain nombre de territoires du Grand Paris, rend difficile, si ce n'est impossible, l'implication des parties à égalité de « voix ». La démocratie participative du projet

peut alors confiner à un club des inclus ignorant largement les enjeux des exclus, contribuant à la constitution de sociétés urbaines « séparées ». L'inclusion dans le Projet métropolitain de toutes les populations engage donc, comme pour la question écologique, l'affirmation préalable d'une vision solidariste du territoire qui pose le principe de réduction des inégalités territoriales.

Ces deux principes du Projet, « dès maintenant » et « nous tous », constituent des piliers du Grand Paris citoyen et d'une véritable démocratisation de la démarche. Et les résultats des élections municipales par le niveau d'abstention atteint illustrent autant l'urgence de la structure politique nouvelle que l'obligation de répondre vite par le projet et relancer ainsi un espoir de changement.

VERS UNE REPRÉSENTATION PARTAGÉE, EN CONTINU DE LA MÉTROPOLE

Bâtir la version française, parisienne de la métropole monde, de la métropole des habitants, de la métropole écologique, ce n'est pas additionner ou juxtaposer des concepts et habiller d'un voile de développement durable et solidaire un modèle générique.

Il s'agit par l'histoire, la géographie, la Culture, l'environnement, le contexte, les femmes et les hommes du Grand Paris de viser cette grande ambition, un Grand Paris solidaire, qui a ses propres lectures de l'économie, de l'écologie, de la démocratie, moins en contradiction qu'en dépassement.

Combiner en permanence les intentions qui relèvent de chacune de ces 3 clés : une métropole européenne mondiale / vers l'Éco-métropole / le Grand Paris des habitants, tenter d'en dépasser les contradictions, cela revient en quelque sorte à faire du Projet métropolitain le processus de production en continu d'une représentation partagée, lisible par tous, de la métropole et de ses transformations.

DU PROGRAMME AUX SCÉNARIOS ACTIFS

Le programme quantitatif de la métropole est d'ores et déjà donné, avec, notamment, l'objectif de réalisation de 70000 logements par an et sa territorialisation à travers la TOL, la construction des nouvelles lignes de transport NGP, les CDT, le SDRIF,... Et pourtant, ces données additionnées ne peuvent constituer un projet, tout simplement par emboîtement de leurs échelles respectives, à la recherche d'une vaine cohérence spatiale, entre le local et le métropolitain.

En lien avec la méthode, de Projet permanent, et une vision affirmée d'une métropolisation raisonnée, les scénarios actifs inventent une forme nouvelle de stratégie d'intervention sur les territoires. Il s'agit d'expérimentations sur le terrain, menées avec les habitants, les élus et les acteurs publics et privés qui permettent d'explorer des orientations de projet de territoires.

Les scénarios actifs ouvrent le champ des possibles :

- en organisant des itérations dans le temps et dans l'espace, dans le but de répondre au plus vite à l'urgence du logement ;
- en remettant en question la sectorisation des actions, entre habitat, activités et déplacements;
- en favorisant les mutations de la ville existante comme partie prenante du Projet;
- en démontrant l'importance d'une pensée sur l'espace public en relation avec le foncier et le grand paysage;
- en combinant les échelles de la métropole sans les hiérarchiser;
- en assurant l'accessibilité des territoires par le maillage de tous les réseaux de déplacement;
- en introduisant des nouvelles figures de la centralité.

CLÉ 6

PENSER CONJOINTEMENT HABITAT, ACTIVITÉS, DÉPLACEMENTS ET CULTURE

Les programmes majeurs de la métropole -le réseau Nouveau Grand Paris et l'objectif de production de 70 000 logements- visent à répondre aux crises aigües vécues par les franciliens : une mobilité subie dégradant la vie quotidienne, une exclusion d'une part grandissante de la population d'un logement digne. Il faut malheureusement constater l'impuissance des processus en cours malgré les déclarations d'intention et la multiplication des moyens affectés aux politiques publiques de transport et du logement qui n'arrivent pas à endiguer ces phénomènes. En continuant à concevoir et à programmer séparément habitat, activités, déplacements et Culture, les nouveaux investissements viennent en contradiction avec les forces métropolitaines enchevêtrées au lieu de s'appuyer dessus.

À son achèvement, le Métro du Grand Paris Express (MGPE), ne desservira que 60% des habitants de la première couronne et 12% de ceux de la grande couronne (situés à moins de 3 km des gares actuelles et futures). Il n'est pas, dans le temps et dans l'espace, pris isolément, la réponse globale à la crise des transports et le moyen d'atteindre l'objectif des 70 000 logements. Il doit se penser simultanément aux autres fonctions urbaines. Au-delà du seul transport collectif, l'articulation des multiples modes, vitesses et échelles de l'accessibilité sur les territoires, doit faire évoluer les localisations d'entreprises et contribuer à rapprocher les habitants de leur lieu de travail.

Le défi du Projet métropolitain, c'est de changer d'angle de vue, penser conjointement habitat, activités, déplacements et Culture et par la stratégie des scénarios actifs, mobiliser l'ensemble des acteurs, privés et publics, dans une situation de projet.

LA FISCALITÉ COMME LEVIER D'UN AMÉNAGEMENT.

En augmentant la rente foncière autour des gares et dans les grandes opérations d'aménagement, le risque est d'amplifier la fuite des populations et des entreprises vers les territoires de grande périphérie. Seule une politique foncière et fiscale efficace peut permettre de développer une solidarité territoriale. Elle doit s'accompagner de projets concrets qui prouvent la capacité de tous les territoires d'accueillir une programmation ambitieuse.

70 000 LOGEMENTS, OÙ, COMMENT, LESQUELS ?

LA QUESTION EST PLUTÔT DE RENDRE PARTOUT LA MÉTROPOLE HABITABLE.

La crise du logement mine le pacte métropolitain. Mais, l'énonciation d'une ambition quantitative, 70 000 Logements, n'est pas, par elle-même, la solution à la question posée. D'abord, parce que la question fondamentale n'est pas seulement quantitative, elle pose fondamentalement la question de l'habitabilité de la métropole, de l'environnement, des aménités, des services de qualité pour les lieux de vie. La qualité du logement et de son environnement est consubstantielle à la quantité. Il y aurait un grave danger à construire partout où des terrains se présentent sans penser aux autres nécessités de l'habitat : voisins, équipements, écoles, services, emplois et proximité des transports en commun. Or, les lieux où il est possible de construire ou d'agrandir de vrais quartiers sont évidemment le plus souvent situés sur les terrains les plus isolés qui devraient muter mais qui restent figés, sans valeur parce qu'occupés, enclavés, bordés, non reliés, sans adresse, sans visibilité. C'est pour cela qu'ils ne sont pas construits.

Le Grand Paris offre une grande diversité de formes d'habiter et d'urbanité, il faut continuer à innover dans les formes architecturales, tirer parti des évolutions des modes de vie et d'usage de la ville, il faut introduire la mixité et la mutualisation des fonctions quand elles sont absentes, anticiper et accompagner les évolutions démographiques et générationnelles, répondre concrètement au défi énergétique et climatique. La mise en œuvre de cet ambitieux programme offre l'opportunité de prendre concrètement en compte les évolutions des modes d'habiter et de pratiquer la ville, qu'ils se basent sur la mutualisation des fonctions (covoiturage, cohabitation, coworking ...) et/ou sur l'usage des nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC), e.commerce, réseaux sociaux ... Il offre également l'opportunité d'intégrer de manière décisive les plus précaires à une politique du logement en répondant partout à la demande sociale et au desserrement résidentiel.

INTÉGRER LE GRAND BOULEVERSEMENT DE L'ÉCONOMIE MÉTROPOLITAINE

Après la désindustrialisation, la dé-commercialisation c'est la tertiarisation physique des mégapoles des pays développés qui s'annonce. Aujourd'hui, 2/3 des emplois des mégapoles sont liés aux services tertiaires mondialisés, régionalisés localement. Le développement de la numérisation crée des emplois mais délocalise leurs conditions d'exercices. Cette (r)évolution oblige par exemple à repenser la question des emplois de services à la personne qui contribuent au meilleur confort des très grandes villes, et donc à mieux vivre.

Si le Grand Paris présente une forme originale d'insertion dans l'économie mondiale, polyvalente, aux avantages particuliers, il est aussi percuté par ces changements majeurs de régime de production et les bouleversements qu'ils déclenchent dans l'espace économique métropolitain. Plutôt que subir ces processus, les scénarios actifs doivent permettre de penser en réseau le tissu économique métropolitain, ses liens, ses filières, ses articulations avec la recherche, l'université, l'appareil de formation. L'accentuation des inégalités socio-spatiales territorialisées génère, en particulier du fait du chômage des jeunes, ce que d'aucuns ont dénommé des «poches de mal être», voisinant des espaces d'activités souvent à haute valeur ajoutée. L'affaiblissement de la cohésion sociale ne peut que trouver ses répercussions au niveau économique. La territorialisation du développement permet d'enclencher, sur le moyen terme, des dynamiques vertueuses. La nécessité de mieux maîtriser les mouvements en cours, générateurs de mal vivre et d'inégalités, doit être une question importante dans les scénarios actifs du Projet métropolitain.

Mettre en système habitat, activités et déplacements par les scénarios actifs doit aussi permettre de dépasser l'alternative entre la ville compacte (de la grande vitesse) et le périurbain (des grandes distances) et d'affirmer avec force que la mobilité est nécessaire mais non suffisante au bonheur du grand parisien.



INTÉGRER LES MUTATIONS DE LA VILLE EXISTANTE AU SCÉNARIO DU CHANGEMENT

Demain, l'attention va être focalisée sur les «grands projets du Grand Paris», de Saclay à Roissy, aux multiples quartiers de gare qui s'annoncent. Et pourtant la réalité métropolitaine va, tout autant, évoluer au travers de la multiplicité des « petits projets » et des transformations discrètes de l'espace métropolitain, qu'elles soient portées par des associations d'habitants, par des mairies ou par les acteurs économiques.

De la même manière, alors que le regard de l'opinion publique sera concentré sur les mutations urbaines autour d'Orly ou de Villejuif, l'action du privé qui opère à Bagneux, ou le long de la Francilienne... risque de passer inaperçue et de ne pas être intégrée au système de transformation métropolitain.

La réalité de la transformation métropolitaine est bien plus diffuse et généralisée que les seuls grands projets. Dès lors, le scénario utile et pertinent de la mutation métropolitaine, capable de gérer les incertitudes et de valoriser les opportunités liées à cette transformation, est à engager immédiatement.

Se saisir du « déjà-là » et de ses multiples potentiels, demande au projet de repartir des espaces, au croisement de multiples transformations physiques et sociales, qui sont le support des nouvelles relations entre territoires métropolitains. Valoriser les réseaux d'infrastructures, les franges périurbaines ou des délaissées ferroviaires, dans leur capacité à structurer une urbanité nouvelle, demande de penser davantage en termes de recyclage de territoires existants que d'extension urbaine.

Cette logique du recyclage implique une toute autre logique de fabrication de la ville. Dans tous ses aspects et à toutes les échelles, il remet en question toute la chaîne de production du bâti depuis le foncier jusqu'aux filières constructives en passant par l'économie des ressources naturelles, la réduction des déchets, le réemploi... Cela peut induire le basculement de grands espaces existants -transformation des zones asphaltées, zones commerciales, logistiques et d'activité, foncier invisible dans les zones à risque - et permettre de combiner projet énergétique et transformation du « déjà-là ».

La logistique, la grande distribution et les services urbains sont structurants de la forme de la métropole. Alors qu'ils apparaissent aujourd'hui comme les grands oubliés du Projet métropolitain, leur intégration fine participera pleinement à son ambition durable et à sa résilience. Inscrire ainsi la logistique au plus près des besoins, concevoir des programmes mixtes qui intègrent des dispositifs de stockage et de distribution de l'énergie, profiter de toutes les occasions de récupération de l'énergie, organiser les systèmes hydrauliques, sont autant de contributions à la mise en place d'un métabolisme urbain.

Le Projet métropolitain doit permettre l'intégration de l'ensemble de ces registres du changement.

8 CLÉ

ARTICULER ACTION FONCIÈRE ET AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE PUBLIC MÉTROPOLITAIN

La ségrégation socio-spatiale et les dynamiques inégalitaires croissantes accompagnent jusqu'ici les processus de métropolisation. La métropole est un espace de flux mais ces derniers ne font pas nécessairement liens. L'espace métropolitain reste fragmenté, haché par de multiples coupures. Le Projet métropolitain doit être le support d'un travail collectif de désenclavement, de structuration des liens métropolitains. Il s'agit à toutes les échelles de mailler les lieux, de garantir à chacun les possibilités d'accès à la diversité des situations métropolitaines, de constituer «l'espace public métropolitain». L'enclavement caractérise les territoires du Grand Paris et forme un labyrinthe impraticable de voies, coupées par les tuyaux des voies ferrées et des autoroutes.

Condition première de la ville démocratique, les avenues, les rues, les boulevards sont «Res Publica». Sans ce réseau, les évolutions des quartiers s'orientent inéluctablement vers une même tendance observée sur toute la planète : privatisation ou ghettoïsation. Ces lignes de liens portent en germe les formes de la vie urbaine, elles sont une base sur laquelle il faut s'appuyer. De ces lignes de vie se dégage une ébauche de réseau qu'il faut tisser. C'est lui qui assemble la perception et la connaissance de ville comme un annuaire, un carnet d'adresses «physique».

Par exemple, Les grandes rocade autoroutières apaisées offrent de nouvelles opportunités de projet. Elles ne constituent pas des limites mais au contraire peuvent devenir support de transport en commun et ouvrir la voie à des formes inédites d'urbanisation riveraine. Le foncier disponible est important aux abords de ces voies et, aujourd'hui, il s'avère sous-exploité ou occupé par des échangeurs de voies rapides. Cette réflexion doit être croisée avec la question d'une nouvelle tarification des transports.

Désenclaver les quartiers sociaux pour les inclure dans l'ensemble du territoire métropolitain.

L'espace public métropolitain appartient à tous et confère à tous une appartenance métropolitaine. Tous les quartiers doivent être liés par cette continuité spatiale. Car les lieux importent plus encore que les flux et les liens doivent être tendus entre tous les quartiers alors que la métropole présente aujourd'hui une figure très fragmentée.

Cartographier les chaînes agrégatives existantes ou en tisser de nouvelles, c'est permettre de visualiser avec les élus de la métropole, les habitants de la région, les urbanistes et architectes, un «récit» de la ville qui active le marché foncier et prépare l'accueil du logement dans des zones impropres aujourd'hui. Rendre le foncier «viable», c'est-à-dire désenclaver par un projet d'urbanisme à l'échelle d'un quartier, stimulera le commerce foncier là où il n'y en a pas ou trop peu et préparera l'accueil du logement.

CLÉ 9

COMBINER LES ÉCHELLES DE LA MÉTROPOLE

Le Projet métropolitain ne se limite pas au périmètre institutionnel de la future Métropole du Grand Paris ; cela fait aujourd'hui consensus. Il convient de supprimer la notion de périphérie, de valoriser le local et de construire un récit métropolitain pour tous.

Au-delà des départements de première couronne, les pôles majeurs comme les aéroports de Roissy et d'Orly, des territoires d'intérêt national comme ceux de certains établissements publics d'aménagement, le Plateau de Saclay, les villes nouvelles, sont autant de projets qui pèsent dans la fabrique de la métropole. Il faut inventer des systèmes relationnels qui, au-delà des logiques de flux et d'échanges, des marchandises, des biens et des personnes, construisent un territoire ambitieux mégapolitain.

Au-delà de l'A104, au-delà des limites de la Région, on trouve une grande hétérogénéité, des moyennes et petites villes, des villages, des terres agricoles, des zones d'activités et de logistiques... aucun schéma directeur n'a pu contrer la croissance démographique dans les départements de grande couronne, ni la progression de l'urbanisation sur les terres agricoles. Ces territoires se fabriquent eux-mêmes sans plan à grande échelle, sans récit. Le SDRIF actuel donne des objectifs et un nouveau cadre qui rejoignent en partie des propositions des équipes de l'AIGP. Au regard de ces nouvelles données, il faut refonder le vocabulaire de la ville, en lien avec les ressources naturelles, les énergies alternatives, la gestion des eaux, préserver la géographie, le grand paysage. Il faut développer des projets ambitieux, qu'ils soient logistiques, commerciaux, résidentiels en lien avec la nature. Au-delà de la ville compacte, le Projet métropolitain doit promouvoir et développer les diversités d'habiter la métropole. Il faut donc imaginer un vrai Projet au-delà et autour de la Francilienne.

CLÉ 10

MAILLER LES RÉSEAUX POUR GARANTIR L'ACCESSIBILITÉ DE TOUS

Le métro du Nouveau Grand Paris ne pourra pas résoudre l'accessibilité métropolitaine à tous. Sa réalisation sera complexe et coûteuse pour un résultat insuffisant. Certaines lignes peuvent être repensées avec une approche plus systémique, ancrée dans la réalité territoriale, du paysage et des quartiers traversés.

La résolution de l'accessibilité de tous les habitants et actifs du Grand Paris aux ressources métropolitaines doit être abordée globalement en tirant parti de tous les dispositifs, actuels et potentiels, participant du système des mobilités (Bus à haut niveau de service type TZen, modes « actifs », covoiturage, ...). Ce dispositif doit être pensé à l'échelle des grands territoires de la Métropole du Grand Paris et de la Région Île-de-France et plus uniquement comme des rabattements sur Paris ou sur les RER.

Cette mise en réseau des réseaux constitue un véritable scénario actif dans lequel vitesse et longue distance sont coordonnées dans tout le territoire avec lenteur et proximité. Plus qu'un système de transport il s'agit d'un projet qui s'adresse à tous les usagers du Grand Paris. Ce système de mobilité, décliné à toutes les vitesses et dans tout le territoire francilien, sera à même d'offrir de nouveaux parcours, révéler des proximités, et garantir à chacun les possibilités d'accès à la diversité des situations métropolitaines, dans son territoire de vie, et dans la Métropole toute entière.



INVENTER LES NOUVELLES FIGURES DE LA CENTRALITÉ

Les lieux comptent davantage que les flux car ce sont les lieux qui fabriquent un sentiment d'appartenance métropolitaine, qui structurent le territoire et rassemblent les populations. La Métropole du Grand Paris s'est construite, dans l'histoire, selon un modèle monocentrique, organisé autour de Paris. Essayer, au travers du Projet métropolitain, d'en faire une métropole polycentrique, au sens d'un espace organisé autour d'une multiplicité de pôles équivalents, sera difficile. Cette notion de polycentrisme n'est pas en question mais doit être précisée, car les figures de la centralité doivent être repensées sur tout le territoire et à toutes les échelles,

Les centralités linéaires des routes départementales doivent être réinventées. Elles offrent un potentiel de développement économique et commercial important, de maillage métropolitain à grande échelle, de grand paysage. Elle peuvent être le lieu de contact entre de nombreux quartiers offrant des diversités sociales, architecturales et urbaines. Ces voies constituent un vrai patrimoine métropolitain.

Les villes nouvelles ou assimilées ont des équipements récents et nombreux et doivent jouer un rôle de centralité qu'elles ne remplissent pas suffisamment aujourd'hui. Ces villes de création récente ont besoin d'être repensées et continuées. Elles possèdent des disponibilités foncières encore importantes qui permettent de leur redonner l'attractivité et la qualité nécessaires à leur équilibre et social et à leur développement économique.

Les micro-centralités des espaces d'urbanisation dispersée, en valorisant la qualité du lieu et la proximité, participent au développement économique et social, et garantissent une meilleure intégration de ces territoires dans la métropole.

Dans tous les territoires, on peut imaginer un fonctionnement en réseau, voire l'organisation d'une trame qui implique une mutualisation des investissements et une bonne accessibilité pour tous de chaque centre. C'est le local métropolitain qu'il faut réinventer à partir d'un réseau de centralités déclinées à toutes les échelles, car une métropole « horizontale », moins hiérarchisée, confère un rôle plus important au local.

CLÉ 12

PENSER LES TERRITOIRES COMME DES SYSTÈMES OUVERTS ET COMPLÉMENTAIRES

L'organisation de l'action métropolitaine reste – et c'est légitime – fondée sur la structuration des lieux et des liens qui les unissent. C'est le sens de l'institutionnalisation à venir d'un niveau intermédiaire au sein de la MGP –les Conseils de territoire– ou de la réorganisation de la carte intercommunale en grande couronne. Plus largement, la plupart des dispositifs d'action métropolitaine – de la déclinaison de la Territorialisation des Objectifs Logement à la péréquation fiscale – se déploient selon une logique localisée.

Pourtant, la métropolisation révèle avant tout un nouveau rapport entre les flux et les lieux. De là découle le premier défi pour la conception du projet métropolitain, du point de vue de l'architecture de ses territoires : intégrer les flux dans l'organisation des lieux.

Cela ne signifie pas pour autant qu'il faudrait prendre acte de la disparition des territoires de la métropole, bien au contraire, comme le démontrent les débats actuels en cours qui vont faire l'objet de réflexions et de productions spécifiques de l'AIGP. C'est là le second défi : la métropolisation intègre et disloque. Ainsi assiste-t-on à la fois à l'unification d'un marché du travail métropolitain et à la montée en puissance de marchés localisés. Ce sont sur tous les plans, les niveaux de la métropole et de ses territoires qu'il faut articuler.

Au sein d'une métropole en permanence recomposée par les flux de tous ordres qui la traversent, l'installation d'un niveau intermédiaire d'action collective est indispensable. Tout l'enjeu consiste à prendre acte de la structuration progressive du « local métropolitain ». Mais selon les situations territoriales – à l'Est ou à l'Ouest, en petite ou grande couronnes, à proximité ou non d'une ville nouvelle – et selon les angles d'approche (les relations domicile-travail, l'accès aux services...), ce local métropolitain, c'est-à-dire les réalités du fonctionnement des territoires et des pratiques sociales, ne peut plus s'inscrire dans un cadre homogène et unique. La métropolisation remet en question la représentation d'un « puzzle » des territoires vécus, tout en renouvelant l'inscription locale des pratiques des métropolitains.

Cela signifie que, quels que soient les périmètres institutionnels qui seront définis au sein et autour de la Métropole du Grand Paris, c'est sur la base de ces territoires locaux métropolitains, à géométrie variable selon l'approche retenue, qu'il faudra agir et construire les politiques métropolitaines.

Il s'agit bien de penser les territoires comme des systèmes ouverts et complémentaires.

www.ateliergrandparis.fr

**ATELIER
INTERNATIONAL
DU GRAND
PARIS**
GROUPEMENT D'INTERET PUBLIC Palais de Tokyo
13 avenue du Président Wilson
75116 Paris